

17 juin 2025

Conseil municipal

Séance extraordinaire du 17 juin 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu tenue le 17 juin 2025 à 18 h 30, dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville.

Mesdames les conseillères Marianne Lambert, Lyne Poitras, Jessica Racine-Lehoux, Patricia Poissant, Mélanie Dufresne, Annie Surprenant, Claire Charbonneau ainsi que messieurs les conseillers Jérémie Meunier, Jean Fontaine et Sébastien Gaudette sont présents. Enfin, madame la mairesse Andrée Bouchard est présente et préside la séance.

Messieurs les conseillers Marco Savard et François Roy sont absents.

Madame Brigitte Cérat, directrice générale adjointe et monsieur Pierre Archambault, greffier, sont présents.

— — — —

Monsieur le maire suppléant constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

La séance débute à 18 h 35.

ORDRE DU JOUR

CM-E-20250617-02

Adoption de l'ordre du jour

PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Marianne Lambert
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Lyne Poitras

Que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire soit adopté tel que soumis et préadressé à tous les membres du conseil municipal en annexe à l'avis de convocation daté du 13 juin 2025 qui leur a été signifié dans les délais requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

— — — —

FINANCES MUNICIPALES

17 juin 2025

CM-E-20250617-7.1

Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2026-2027-2028

PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Claire Charbonneau
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Jérémie Meunier

Que soit adopté le programme triennal des dépenses en immobilisations de la manière suivante, et ce, pour les années 2026-2027-2028 :

- 2026 :126 164 020 \$;
- 2027 : 144 152 259 \$;
- 2028 : 179 413 468 \$;

Le tout, pour des dépenses d’immobilisation au montant de 449 729 747 \$, ledit programme étant joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

CM-E-20250617-20

Levée de la séance

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Jérémie Meunier
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Claire Charbonneau

Que la présente séance extraordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La séance est levée à 19 h 05

Andrée Bouchard
Mairesse

Pierre Archambault
Greffier